

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal modifié du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation  
et le fonctionnement de la commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 1, rue de la Libération à Mondorf-les-Bains se caractérise comme suit :

La maison d'habitation sise 1, rue de la Libération à Mondorf-les-Bains est un immeuble à appartements (GEN/TYP) de style moderne érigé vers 1936<sup>1</sup> (PDR) sur le coin nord du croisement de la rue de la Libération avec l'avenue Marie-Adélaïde. D'autres immeubles, construits dans un même style, se trouvent dans le voisinage et forment tous un petit ensemble<sup>2</sup>. En effet, toute la partie orientale de Mondorf a connu un important développement urbanistique depuis la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à nos jours, lié à l'essor des thermes (LHU).

La rue de la Libération a été aménagée vers 1929<sup>3</sup>. À la même époque les premières maisons ont été érigées le long de la « Route de Mondorf à Daundorf » (de nos jours « avenue Marie-Adélaïde ») qui jusque-là ne présentait que le couvent érigé dans les années 1880. Ce n'est que vers 1936 que cette rue plutôt étroite est élargie en avenue.

Dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, les constructions à Mondorf reflètent les styles architecturaux de leurs époques respectives qui sont des styles plutôt progressistes tels que l'Art nouveau, l'Art déco ou encore le modernisme. Bien que dans le reste du pays ces expressions stylistiques sont plus rares, à Mondorf on peut apercevoir plusieurs immeubles érigés dans les styles précités. (RAR/LHU)

L'immeuble s'élève sur trois niveaux, surélevés par un niveau de cave et surmontés par une toiture plate.

Chaque niveau abrite un appartement accessible par une cage d'escalier centrale commune. Bien que la façade méridionale abrite l'entrée et donne sur la rue de la Libération et la façade occidentale donne sur l'avenue Marie-Adélaïde, aucune des deux n'est clairement la façade principale. En effet, les trois façades libres (la quatrième étant adossée à la maison voisine érigée deux ans plus tard) sont traitées d'une importance presque égale, ce qui est une des maintes caractéristiques du style architectural de cette époque. D'autres éléments typiques sont notamment la sobriété en termes de décoration, les jeux de lignes verticales et horizontales, les jeux de formes géométriques, les parties en avancée ou en renforcement, les angles arrondis, les fenêtres en bande, les fenêtres d'angle ou encore la toiture plate. (AUT/PDR)

---

<sup>1</sup> Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2092 de l'exercice de 1936, Mondorf, section B (la parcelle 2346/3291 devient 2346/3400 et 2346/3401).

<sup>2</sup> Il est probable que tous ces bâtiments ont été construits selon des plans d'un même architecte, mais à présent l'architecte n'est pas connu.

<sup>3</sup> Administration du cadastre et de la topographie, case-croquis n°2056 de l'exercice de 1929, Mondorf, section B.

En général, la maison présente une composition bien équilibrée et harmonieuse qui est dominée et structurée par des lignes et des formes géométriques. Ainsi, la ligne horizontale revient à maints endroits de la composition tels que : le socle, les fenêtres en bande, la division des niveaux en soi, l'auvent et la corniche au-dessus de l'entrée, la corniche débordante de la toiture plate ou encore les barres de protection de la petite fenêtre près de la porte. A ceci s'opposent le pilier supportant l'avant-toit couvrant le balcon au troisième niveau et surtout les hautes et étroites fenêtres de la cage d'escalier.

A l'intérieur, la maison se distingue par la cage d'escalier qui est très caractéristique pour cette période de construction. Ainsi, le revêtement du sol de l'escalier est en terrazzo, la rampe est murée et l'éclairage se fait par des hautes baies avec des vitraux colorés aux motifs géométriques (AUT/PDR). A l'intérieur des appartements divers éléments d'origine sont conservés, comme : des revêtements de sol en terrazzo, des revêtements de sol en bois, des coins arrondis en plâtre sur les plafonds, des portes avec chambranles en bois ou encore une verrière au dernier niveau (AUT/PDR). En ce qui concerne la structure bâtie de l'immeuble, qui est également conservée, elle est un peu plus traditionnelle, à savoir une construction en pierre avec des dalles en bois.

L'immeuble est non seulement un représentant d'un style architectural pas inhabituel à Mondorf-les-Bains (mais plutôt rare dans le reste de pays), mais il est aussi un témoin de l'essor de Mondorf pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, lorsque la localité affirme son identité en tant que ville thermale. Ainsi, l'immeuble présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), typologie (TYP), rareté (RAR), période de réalisation (PDR), histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation (LHU).

**La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 1, rue de la Libération à Mondorf-les-Bains (no cadastral 2346/6295).**

**Les membres proposent, afin de mettre en place une protection juridique plus cohérente, d'analyser et de protéger le cas échéant également l'immeuble adjacent sis 24, avenue Marie-Adélaïde (no cadastral 1597/3850).**

Présent(e)s : Andrea Binsfeld, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Claude Clemes, Claudine Arend, Gaetano Castellana, Gilles Surkijn, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, Lisa Hoffmann, Marc Schoellen, Michel Pauly, Patrick Bastin, Paul Ewen.

Luxembourg, le 18 septembre 2024